



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Tél : 04 66 88 69 87

richard.saintmichel@cer-
lopezformation.com

DUREE DE LA FORMATION

- 399 heures soit 57 jours
- 35 heures d'examen
- 70 heures : immersion en entreprise soit 10 jours

LIEU DE LA FORMATION

127 avenue Ampère

30600 VAUVERT

DATE(S) : Nous consulter

TARIF : Nous consulter

Réf : TSP1-1-010

RSM-10/02/2023-V3

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise
- Le candidat devra savoir gérer son stress.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil : 3,5 h

Objectif : Identifier les objectifs et les étapes de la formation

Préparation à l'ETG : 22,5 h

Objectif : Acquérir les connaissances requises pour se préparer à l'ETG – Epreuve Théorique Générale - Code

Préparation aux épreuves orales et écrites : 30 h

Objectif : Acquérir les connaissances requises pour valider les épreuves orales et écrites.

Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises : 4 h

Objectif : Contrôler le véhicule et son chargement afin de réaliser le transport dans des conditions optimales de sécurité en minimisant les coûts.

Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises : 171 h

Objectif : Utiliser le véhicule d'une manière rationnelle afin d'acheminer et de préserver la marchandise dans des conditions économiques et de sécurité. Appliquer les consignes reçues et respecter les contraintes horaires réglementaires. Effectuer les manœuvres nécessaires à la mise en place ou au stationnement du véhicule à l'endroit souhaité.

Epreuves anticipées : 17,5 h

Objectif : Evaluer les compétences dans le cadre de la session d'examen du titre professionnel (Epreuves anticipées)

Prendre en charge et livrer la marchandise : 45 h

Objectif : Effectuer la prise en charge et la livraison de la marchandise en respectant les contraintes réglementaires et contractuelles ainsi que la nature de la marchandise.

Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule : 14 h

Objectif : Préparer le véhicule. Surveiller ou effectuer le chargement ou le déchargement, la répartition, le calage et l'arrimage.



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation : 21,5 h

Objectif : appliquer les préconisations concernant la prévention des risques liés à l'activité, porter les équipements de protection individuelle. A titre préventif, prendre les dispositions nécessaires à la qualité de son repos (ou sommeil), à l'équilibre alimentaire et se préserver des addictions ; Savoir réagir en cas d'accident.

Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure : 10,5 h

Objectif : En fonction des renseignements collectés au vu des symptômes constatés ou fournis par l'ordinateur de bord, localiser et identifier le ou les organes en cause. Alerter le service concerné et appliquer les consignes reçues.

Formation initiale de base pour le transport de matières dangereuses en colis par route : 21 h

Objectif : Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour effectuer des transports de matières dangereuses.

Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté français TMD.

Evaluer les compétences en Cours de Formation (ECF) : 35 h

Objectifs :

Pour le candidat : Se situer par rapport aux attendus de la formation, être acteur de sa progression, se familiariser avec les modalités d'évaluation du titre professionnel

Pour le formateur : Identifier les points à améliorer

Pour le Jury : Mesurer l'investissement individuel des candidats

Bilan : 3,5 h

Objectif : Réaliser le bilan de la formation, la synthèse du stage et la satisfaction à chaud de la formation

Session de Validation du Titre Professionnel Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur : 35h

Le titre professionnel est composé d'une unité constitutive qui correspond aux activités visées ci-dessus.

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Immersion en entreprise : 70 h

Deux périodes d'immersion en entreprise de 35 heures chacune, sont prévues en milieu et en fin du parcours de formation.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Toute personne âgée de 18 ans au minimum et désirant conduire des véhicules isolés de plus de 3t5
- Pré-requis :
 - Être titulaire du permis B
 - Être vérifié apte médicalement antérieurement à l'entrée en formation (permis de conduire en cours de validité ou visite médicale de moins de 2 ans).

DELAIS D'ACCES 1 semaine à 3 mois selon le financement.

Pour plus d'information, merci de nous consulter



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

ACCESSIBILITE

- Après avis du médecin agréé par la préfecture, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap. A l'entrée en formation, contacter le référent handicap de l'organisme.

ENCADREMENT

- Formateurs référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- 3 pistes privées PL
- Un dispositif de liaison quai / véhicule – un équipement de manutention
- Un simulateur

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Une épreuve de synthèse 3h45, basée sur une mise en situation professionnelle en deux parties : « prise en charge du véhicule et conduite » et « chargement, déchargement et suivi des opérations de transport ».
- Un questionnaire professionnel 2h
- Un entretien technique 40mn
- Un dossier Professionnel (DP)
- Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- Un entretien final avec le jury 20mn
- Modalités d'évaluation : Un candidat en réussite à l'examen, aura validé ses savoir être (gestion du stress, autonomie, ponctualité et assiduité). Un candidat en échec à l'examen sera évalué sur ses savoir être pour obtenir son attestation.
- Conditions de présentation à l'examen : Ponctualité et assiduité seront deux conditions complémentaires à respecter.

SANCTION DE LA FORMATION

- Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur. Diplôme de niveau 3 du ministère chargé de l'emploi.
- L'obtention du titre permet la délivrance du permis de conduire de la catégorie C et de la carte de qualification de conducteur, conditions réglementaires d'exercice de l'emploi (arrêté du 31 décembre 2010 fixant les conditions de délivrance de la carte de qualification de conducteur).
- Attestation de formation professionnelle.
- Délivrance d'un certificat ADR si réussite à l'examen du module formation initiale de base.